

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains**  
**chargée de l'examen du préavis PR23.28PR**  
**concernant**  
**une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 87'620.- au budget 2023 pour la participation de la Commune aux coûts des transports publics urbains de TRAVYS**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 27 novembre pour l'étude du préavis cité en titre.

Elle était composée, de Raluca VILLARD, Laurent ROQUIER, Olivier JAQUIER, Ervin SHEU remplacé par David RYCHNER, Juan Antonio RAMIREZ, Françoise PANASCI, Layla OUTEMZABET et de la soussignée, présidente, désignée rapportrice.

La délégation municipale était composée de Fabrice WEBER, chef du Service des finances, et de Pierre DESSEMONTET, Syndic. Nous les remercions pour leur présentation et les éclaircissements apportés.

La Ville d'Yverdon a un contrat de prestation avec TRAVYS qui lui permet de définir les prestations voulues d'années en années, et de négocier les prix lorsque cela s'avère nécessaire, comme c'était le cas en 2022 en prévision du contrat de prestation pour 2023.

La variation entre le budget initial et le budget réalisé est d'environ 1,2% et donc tout à fait maîtrisée. Si le dépassement budgétaire avait été de moins de CHF 50'000.-, il aurait été mis dans la 2<sup>ème</sup> série de compléments au budget 2023. Mais comme il dépasse CHF 50'000.-, il doit faire l'objet d'un préavis séparé.

Le contrat de prestation pour 2023 prévoyait 3 axes :

1. La participation aux charges d'exploitation pour le transport urbain
2. Le chantier pour la modification de l'arrêt de la Chèvre
3. Le chantier pour la modification de l'arrêt de Bellevue

Le 1<sup>er</sup> axe a connu des charges plus hautes que prévu pour un montant de CHF 54'756.-

Le 2<sup>ème</sup> a pu être réalisé avec une dépense inférieure que prévue de CHF 22'042.-

Le 3<sup>ème</sup> s'est révélé plus complexe que prévu et le chantier prévu initialement sur quelques jours a finalement duré plus de 5 semaines, impliquant la coupure de la ligne de bus. Pour ne pas laisser les habitant·es et les usager·es du quartier sans solution durant plusieurs semaines, la Municipalité a opté pour un service de navettes de remplacement qui a engendré un surcoût de CHF 54'906.-

**Le dépassement budgétaire est de CHF 87'621.- sur un budget total de CHF 4,738 millions.**

## Conclusion

Par ce contrat de prestation, la Ville s'assure un suivi des prestations et assure à TRAVYS une couverture des coûts. La Commission des finances convient que l'augmentation des coûts d'exploitation (1<sup>er</sup> axe) est dans les limites acceptables et comprend les raisons qui ont conduit aux nouvelles prestations demandées (3<sup>ème</sup> axe).

C'est donc à l'unanimité que la Commission des finances vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à accepter ce préavis tel que présenté par la Municipalité.

Sophie Mayor, rapportrice



Yverdon-les-Bains, le 27 novembre 2023